

Mme Mathilde El Bakri (PTB*PVDA-GO!).- Je n'ai aucun problème, M. Vervoort, avec le fait que vous soyez d'accord ou pas avec mes idées. Mais ayez le courage de vos opinions et exprimez-les dans votre micro.

[563]

(M. Fouad Ahidar, premier vice-président, prend place au fauteuil présidentiel)

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME ISABELLE DURANT

À M. RUDI VERVOORT, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DES POUVOIRS LOCAUX, DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, DES MONUMENTS ET SITES, DES AFFAIRES ÉTUDIANTES, DU TOURISME, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE,

concernant "le projet immobilier dans la zone d'intérêt régional Josaphat et consultation des riverains".

M. le président.- La parole est à Mme Durant.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- La presse est récemment revenue sur le dossier de la zone d'intérêt régional (ZIR) Josaphat. En effet, une pétition des riverains nous est parvenue. Cette pétition pose légitimement un certain nombre de questions restées aujourd'hui sans réponse bien que fort préoccupantes.

Un plan d'aménagement directeur (PAD), auquel nous ne sommes pas opposés, va être adopté en remplacement d'un plan particulier d'affectation du sol (PPAS). La seule différence est qu'un outil tel qu'un PAD doit d'abord passer par le Code bruxellois d'aménagement du territoire (Cobat) qui, lui-même, n'est pas encore adopté. Je vais avoir un peu de mal à expliquer tout cela aux riverains et à leur faire comprendre les séquences du processus.

Par ailleurs, nous avons tous déjà été interpellés par les membres du collectif Commons Josaphat qui travaillent assez bien sur ce que pourrait devenir cette formidable opportunité : une zone vierge sur laquelle tout est à faire. Ce projet englobe des aspects aussi divers que l'environnement, la solidarité, l'open source ou l'ancrage dans les quartiers.

[573]

Il y a enfin la question des logements. J'ai appris qu'il n'y aurait plus 1.800 logements, mais moins. Vous me le préciserez sans doute. Certains souhaiteraient qu'il s'agisse à 100% de logements sociaux, mais je n'y suis pas du tout favorable. Il faut trouver un bon équilibre. Cela ne se fait pas en ergotant sur les pourcentages, mais en répartissant des logements sociaux sur un large espace, afin d'éviter la concentration, de permettre une mixité de population et d'obtenir un résultat plus équilibré.

Qu'en est-il exactement du nombre de logements ?

Quel est le calendrier des décisions ? Je comprends l'inquiétude de ceux qui voient arriver un quartier de 1.500 ou 1.800 logements sans avoir été mis courant des détails du dossier.

Quelles sont les infrastructures prévues ? Je ne parle pas seulement de l'école et des deux crèches, mais aussi des espaces verts, des espaces de proximité, des commerces de proximité, de tout ce qui permettra aux personnes extérieures à ce nouveau quartier d'y trouver un bénéfice important.

Comment la mobilité va-t-elle s'organiser ? Envisagez-vous un quartier semi-piétonnier ou même piétonnier, de manière à le rendre durable, comme on a pu le voir dans d'autres villes européennes ? La station du réseau express régional (RER) en fera-t-elle partie ?

Comment envisagez-vous les questions du respect de l'environnement et de la qualité de l'air ?

Énormément de gens se posent ces questions légitimes. Il ne m'importe pas de savoir quelle partie est sur Evere ou sur Schaerbeek, l'essentiel est que cette zone soit réussie, pour obtenir un quartier de grande qualité pour ceux qui y vivront et ceux qui vivront à proximité.

J'ai beaucoup de questions et j'espère que j'aurai au moins un début de réponse au sujet du calendrier et des modalités.

[575]

M. le président.- La parole est à M. Vervoort.

M. Rudi Vervoort, ministre-président.- Vous faites référence au PAD, qui est effectivement en lien avec la réforme du Cobat.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Même si je ne siége pas dans la commission ad hoc, je suis bien informée de ce qui s'y passe.

M. Rudi Vervoort, ministre-président.- Comme vous le savez donc, le texte a été déposé devant la commission. Les travaux liés à son examen seront entamés la semaine prochaine, ce qui permettra le démarrage du PAD.

Depuis décembre 2015, une série d'études ont été réalisées, tant sur l'aspect paysager que sur le rapport d'incidences sur l'environnement (RIE) et sur différents compléments liés à la mobilité. Elles ont amené le gouvernement à se prononcer fin décembre 2016, tout en tenant compte de nouvelles demandes en termes de réduction de la densification, de transports publics, de mobilité, etc. Tout cela constituera le cœur du futur PAD.

Concernant le logement, une réduction de la densification est programmée. Je ne puis vous communiquer des chiffres définitifs concernant la répartition, mais le ratio logements publics-logements privés indique 45% de logements publics, dont 27% de logements sociaux.

Vous me dites que vous ne vous préoccupez pas de savoir ce que font Evere et Schaerbeek. Moi, je m'en préoccupe accessoirement un peu. Quelque 256 logements sociaux seront installés à Schaerbeek et 154 à Evere. Je sais votre groupe très sensible à certains dossiers, notamment à la répartition spatiale des aides éventuelles que la Région peut être amenée à octroyer. Dans ce cadre, la commune d'Evere prendra plus que sa part dans les logements sociaux.

[581]

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Je m'adresse ici au ministre-président, pas au bourgmestre d'Evere.

M. Rudi Vervoort, ministre-président.- Vous avez évoqué Schaerbeek et Evere, pas moi. En chiffres bruts, Evere et Schaerbeek comptent le même nombre de logements sociaux.

Les espaces verts et la mobilité seront intégrés dans l'enquête sur le plan directeur d'aménagement, tout comme l'augmentation de la fréquence du RER, le développement harmonieux du quartier et la gestion environnementale du site. L'objectif est de créer un quartier durable et de qualité. Citons également les écoles. Chacune des deux communes devra apporter sa pierre à l'édifice pour offrir du logement de qualité à l'ensemble de la population.

Le processus de concertation réunira tous les partenaires. Un site internet sera créé, avec une lettre d'information ; les riverains seront informés de sa mise en ligne.

Il reste juste à voter le Cobat...

[589]

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Je vous remercie pour votre réponse, mais je reste quelque peu sur ma faim. Au-delà du vote du Cobat, qui permettra de démarrer les plans d'aménagement, j'aurais souhaité prendre connaissance d'un calendrier qui permettrait de fournir des renseignements et de rassurer.

M. Rudi Vervoort, ministre-président.- L'enquête publique devrait en toute logique débiter avant l'été.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Il serait donc utile de communiquer à l'ensemble des riverains le calendrier et les moments où leur participation sera attendue et où ils pourront donner leur avis, tant formellement que préalablement. On a parlé tout à l'heure de participation citoyenne. Essayons de la permettre un peu dans le cadre de ce nouveau quartier à construire à Bruxelles.

M. Rudi Vervoort, ministre-président.- Permettons-la beaucoup et pas qu'un peu !

(Applaudissements sur les bancs de l'opposition)

[599]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME ZOÉ GENOT